

MARCHÉ UNIQUE NUMÉRIQUE BÉNÉFICIER AU MIEUX DU NUMÉRIQUE EN EUROPE



« Je pense que nous devons tirer un meilleur parti des grandes possibilités offertes par des technologies numériques qui ne connaissent aucune limite. Si nous y parvenons, nous pourrions permettre aux citoyens européens de pouvoir bientôt utiliser leurs téléphones mobiles dans toute l'Europe sans avoir à payer des frais d'itinérance. Nous pourrions faire en sorte que les consommateurs puissent avoir accès à des services, à la musique, aux films et aux événements sportifs sur leurs appareils électroniques où qu'ils soient en Europe et sans tenir compte des frontières. Nous pouvons mettre en place des conditions de concurrence équitables dans le cadre desquelles toutes les entreprises offrant leurs biens ou leurs services dans l'Union européenne sont soumises aux mêmes règles en matière de protection des données et de protection des consommateurs, quel que soit l'endroit où se trouve leur serveur. »

Jean-Claude Juncker, Président de la Commission européenne, *Orientations politiques*, 15 juillet 2014

L'internet et les technologies numériques transforment notre monde. Cependant, les barrières qui existent en ligne empêchent les citoyens d'accéder à plus de biens et de services. Elles limitent aussi l'horizon des entreprises et des startups tandis que les gouvernements ne profitent pas suffisamment des outils numériques. Dans ce contexte, la Commission européenne a lancé sa Stratégie pour un marché unique numérique européen en mai 2015. Depuis lors, la Commission a tenu ses promesses en présentant toutes les propositions majeures qu'elle avait annoncées. Il s'agit maintenant de faire de ces propositions une réalité, avec leur adoption par le Parlement européen et le Conseil de l'UE, puis leur mise en œuvre par les États membres.

Un marché unique numérique totalement opérationnel pourrait contribuer à l'économie de l'UE à hauteur de 415 milliards d'euros par an et créer des centaines de milliers de nouveaux emplois.



Depuis mai 2015, les dirigeants de l'Union ont réalisé les avancées suivantes :



Dès le **15 juin 2017**, les frais d'itinérance pour les téléphones mobiles seront enfin supprimés dans l'UE.

34% des Européens se rendent à l'étranger au moins une fois par an. En 2014, la moitié des Européens préféreraient ne pas utiliser l'internet mobile à l'étranger, qu'ils jugeaient trop cher.



À partir de **mai 2018**, un nouvel ensemble de règles européennes régira la **protection des données** et le **respect de la vie privée** dans les communications électroniques.

Il permettra aux citoyens de reprendre la maîtrise de leurs données personnelles et fixera des limites claires à leur utilisation.



À partir de **2020**, les États membres de l'UE coordonneront pour la première fois leur utilisation de la **bande de fréquences de haute qualité 700 MHz**.

Cette coordination indispensable aux réseaux 5G permettra la prestation transfrontière de nouveaux services tels que les voitures connectées, les soins de santé à distance, les villes intelligentes ou la diffusion de vidéo mobile en direct.



Dès le **début de 2018**, les particuliers pourront **profiter de leurs abonnements en ligne lorsqu'ils voyageront à l'intérieur de l'UE pour regarder des films ou des programmes sportifs, écouter de la musique, jouer à des jeux vidéo ou lire des livres électroniques**.

68 % des fournisseurs de contenu numérique en ligne bloquent leurs abonnés quand ceux-ci se déplacent à l'étranger. 60 % des jeunes Européens déclarent que la portabilité transfrontière est un facteur important pour souscrire un abonnement.



À partir de **mai 2018**, l'UE sera dotée de sa toute première législation commune sur la cybersécurité, qui doit contribuer à préserver la sécurité des réseaux et des systèmes d'information dans tous les États membres.

L'Europe soutient également la compétitivité de son secteur industriel de la cybersécurité au moyen d'un partenariat public-privé qui devrait donner lieu à 1,8 milliard d'investissements d'ici à 2020 en faveur du développement de dispositifs de défense contre les cyberattaques.



S'il est suivi par les gouvernements de l'UE, le plan d'action 2016 de la Commission pour l'administration en ligne pourrait leur permettre d'économiser jusqu'à 5 milliards d'euros par an à partir de 2020.

Le plan d'action vise à simplifier la vie des citoyens et des entreprises en assurant la connexion des registres publics et en accélérant la transition vers les marchés publics électroniques et les signatures électroniques.

Prochaines étapes, sur base des propositions de la Commission :

INVESTIR DANS LES INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES

La **modernisation des règles européennes encadrant le marché des télécoms** (code des communications électroniques européen) offre un environnement réglementaire plus attrayant qui favorisera les investissements dans les infrastructures de pointe partout dans l'UE.

D'ici à l'été 2017, la Commission **mettra également à jour les lignes directrices européennes qui aident les régulateurs nationaux des télécoms à décider quand il leur faut intervenir sur les marchés**. L'objectif est de refléter le fonctionnement du marché et de prendre en compte les récents développements dans la législation réglementaire et concurrentielle.

L'initiative **WiFi4EU** aidera les collectivités locales à offrir d'ici à 2020 des connexions Wi-Fi gratuites pour tous dans les villes et villages de l'UE.



INVESTIR DANS LE CALCUL À HAUTE PERFORMANCE ET LE NUAGE POUR LA SCIENCE

Le 23 mars 2017, **les ministres de l'UE ont signé une déclaration de soutien financier** à la prochaine génération d'infrastructures de calcul et de données, un projet industriel européen de l'envergure d'Airbus dans les années 1990 et de Galileo dans les années 2000.



Grâce à un investissement public et privé de 6,7 milliards d'euros, le **nuage européen pour la science ouverte** offrira d'ici à 2020 à 1,7 million de chercheurs européens et à 70 millions de professionnels du monde scientifique un environnement virtuel leur permettant de stocker, de partager et de réutiliser leurs données dans toutes les disciplines et à l'échelle transnationale.

RENFORCER LE SECTEUR EUROPÉEN DE LA CRÉATIVITÉ

La **modernisation des règles sur le droit d'auteur** garantira une juste rémunération aux journalistes, aux éditeurs et aux auteurs, tout en multipliant les choix proposés aux consommateurs et en offrant un accès beaucoup plus large aux contenus en ligne par-delà les frontières.

La **mise à jour des règles applicables aux services de médias audiovisuels européens** créera un environnement plus équitable pour tous, encouragera le cinéma européen, protégera les enfants contre l'exposition à certains contenus et dressera un meilleur rempart contre les discours de haine en ligne.



STIMULER LE COMMERCE ÉLECTRONIQUE DANS L'UE

Les consommateurs prendront confiance dans la réalisation de leurs achats en ligne et les entreprises verront leur expansion devenir moins coûteuse et plus facile grâce à la **modernisation des règles de l'UE relatives aux contrats en ligne**.



La proposition de **règlement sur le blocage géographique** supprimera les obstacles injustifiés pour les consommateurs, qui ne seront plus redirigés vers un site web propre à un pays ou invités à payer avec une carte de débit ou de crédit provenant d'un pays déterminé.

Les consommateurs profiteront de **tarifs plus abordables pour la livraison transfrontalière de colis**.

WiFi4EU :



Au moins 6 000 à 8 000 collectivités locales bénéficieront d'une enveloppe totale de 120 millions d'euros jusqu'en 2020.

Connectivité :



D'ici à 2020, 25 milliards d'appareils seront connectés et généreront plus de deux mille milliards de gigaoctets de trafic chaque année.

Blocage géographique :



4 détaillants sur 10 recourent au blocage géographique. La suppression du blocage géographique représenterait un gain de 500 millions d'euros pour les consommateurs, et le secteur privé verrait ses bénéfices augmenter de 283 millions d'euros sous l'effet des nouveaux échanges.

Startups :



On compte 4,7 millions de développeurs professionnels en Europe contre 4,1 millions aux États-Unis. Au cours des trois premiers trimestres de 2016, 10,1 milliards d'euros ont été investis dans des entreprises européennes de haute technologie.

#DigitalSingleMarket